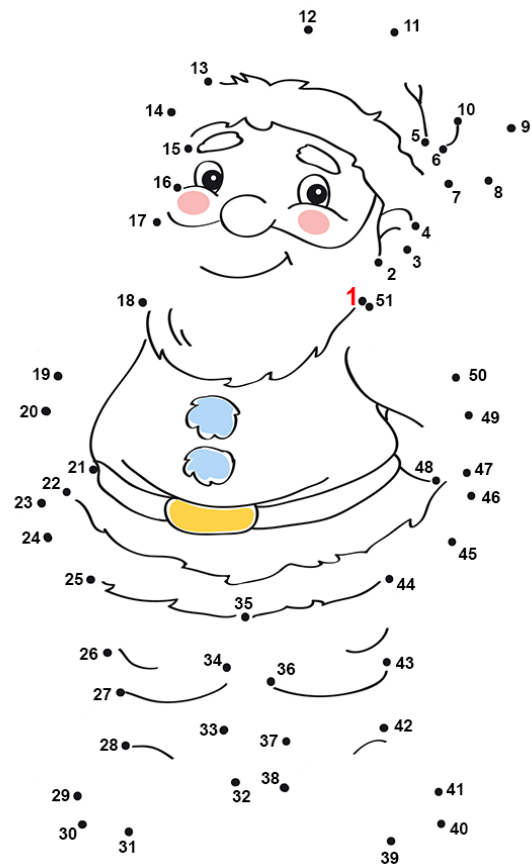
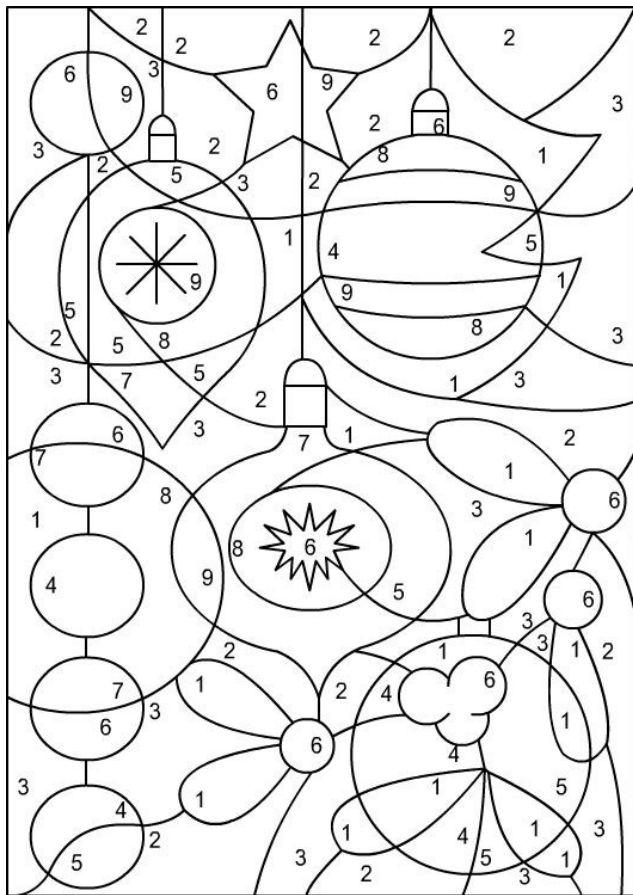


Mini jeux de Noël



Les 5 erreurs



MAUBERT

infos



Joyeuses Fêtes

Décembre 2021

Bulletin municipal d'information
Commune de Maubert-Fontaine - Ardennes



Le mot du maire

Sommaire

Pages

- 2 Le mot du maire**
- 3-5 Informations municipales**
- 6-7 Informations pratiques**
- 8 Associations**
- 9 Jeu de Noël**
- 10 Notre village**
- 11 C'était Maubert**
- 12 Mini-jeux de Noël**



Votre mairie

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
 Permanence le samedi de 9h00 à 10h00
 Sur rendez-vous l'après midi
 tel : 03.24.35.20.26
 Mel : maubert-fontaine.mairie@wanadoo.fr
 Site : maubert-fontaine.com

Permanence des élus :

Lundi 11h : Monsieur LABILLOY Laurent
 Mardi 11h : Monsieur MOUGIN Christian
 Mercredi 11h : Madame LE CALVEZ Aude
 Vendredi 11h : Monsieur MOUGIN Christian
 Samedi 9h à 10h : Madame THIEBEAUX Christine

Ou sur rendez-vous au 03.24.35.20.26

A propos du bulletin municipal

Directeur de publication : M. Christian MOUGIN
Rédaction : Groupe communication de la Mairie
Impression : Fusion Graphic
Distribution : Mairie de Maubert-Fontaine

Madame, Monsieur, chers maubériens,

En réponse à la période troublée que nous traversons, bien des citoyens souhaitent faire vivre leur famille à la campagne, prenant conscience des avantages indéniables que l'on peut en tirer en termes de sécurité et de bien-vivre.

A cette qualité de vie, la Municipalité travaille chaque jour à Maubert, et nous sommes attentifs à ce que les ménages, les personnes en activité ou retraitées, les jeunes générations, puissent en bénéficier.

Notre village, c'est une population ; c'est aussi un patrimoine que nous ont légué les générations qui nous ont précédés. Il s'agit alors d'entretenir, d'améliorer les bâtiments communaux, ainsi que tous les équipements du bourg et de ses hameaux, afin de préserver ce capital communal.

Mais c'est aussi envisager l'avenir et doter Maubert de tous ces biens qui seront prochainement indispensables à la vie de tous. Nous y travaillons au niveau communal, mais également au sein de notre Communauté de Communes. Parmi les réalisations "bien visibles" portées par Ardennes Thiérache, la fibre optique, ou encore le prochain aménagement de la médiathèque maubérienne. Le projet de construction d'une nouvelle école primaire est étudié avec attention, car les prévisionnels financiers sont importants, tant pour Ardennes-Thiérache que pour notre commune elle-même.

Il s'agit en effet de s'engager dans des projets assortis d'une nécessaire ambition sans mettre à mal les finances communales, et cela exige beaucoup de préparation.

Sérénité, joies familiales ou amicales, satisfactions tirées de la vie au sein de notre collectivité, et surtout santé en cette période où les incertitudes sanitaires reviennent, voilà ce que nous venons souhaiter à tous à l'occasion des Fêtes de fin d'année.

Le maire, Christian MOUGIN



Notre village



Au jour de la préparation de *Maubert-infos*, plusieurs maisons maubériennes se sont déjà parées des décorations de fin d'année. Que tous ceux qui apportent lumière et gaieté à notre cité soient félicités et remerciés.

Informations municipales



COMPTE-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ils sont en ligne, dans leur intégralité, sur le site maubert-fontaine.com ou consultables en mairie aux horaires d'ouverture.

Ordre du jour de la séance du 30 août 2021 :

- ⇒ Accueil d'un apprenti
- ⇒ Vente de bois non soumis
- ⇒ Modification de durée hebdomadaire de travail adjoint technique
- ⇒ Adoption du rapport de gestion 2020 de la SPL-Xdemat
- ⇒ Motion des communes forestières
- ⇒ Décisions modificatives

Ordre du jour de la séance du 18 novembre 2021 :

- ⇒ Travaux
- ⇒ Ouverture des crédits d'investissement 2022
- ⇒ Décisions modificatives
- ⇒ Suppression régie photocopies et blasons
- ⇒ Modification régie location de salles et droits de place
- ⇒ Approbation du rapport de la CLECT
- ⇒ Non restitution de retenues de garantie Hydroptim
- ⇒ Accueil d'une apprentie
- ⇒ Autorisation de recrutement pour accroissement d'activité 2022
- ⇒ Bons de Noël aux agents
- ⇒ Tarifs 2022



VŒUX DU MAIRE

Le Maire et les Conseillers Municipaux vous informent que la cérémonie des vœux du Maire n'aura à nouveau pas lieu cette année.

Le contexte sanitaire lié au COVID devient chaque jour plus inquiétant, et cela n'aurait pas de sens que d'organiser une cérémonie pour vous présenter nos vœux, en vous exposant en même temps à un risque pour votre santé.

Sachez néanmoins que la Municipalité souhaite le meilleur à tous les Maubériens, à commencer par la santé, et formule le souhait que 2022 soit l'année où le COVID aura disparu.



ELECTIONS

Prochaines élections présidentielles : les 10 et 24 avril 2022

Inscription sur les listes électorales avant le **vendredi 04 mars 2022**

Prochaines élections législatives : les 12 et 19 juin 2022

Inscription sur les listes électorales avant le **vendredi 07 mai 2022**

Pour vérifier son inscription sur la liste électorale, il faut se renseigner auprès de la mairie ou aller sur le site « servicepublic.fr » - « élections » - « vérifier son inscription ».



Informations municipales

FIBRE

Le 26 octobre dernier, s'est tenue à la salle polyvalente une réunion d'information sur le déploiement de la Fibre. Cette opération est effectuée par la société Losange.

80 % de notre village est actuellement équipé du réseau de fibre optique, et le reste sera bientôt réalisé. Chaque maison pourra donc être prochainement raccordée. Comment faire installer la fibre chez soi ?

- 1- Tester votre éligibilité en vous connectant à : losange-fibre.fr

Après avoir indiqué votre adresse, l'écran suivant apparaît, ainsi que le nom des opérateurs qui peuvent procéder à votre raccordement depuis la rue jusqu'à une nouvelle prise dans votre maison.

2- Si, à l'étape n°4, apparaît l'indication « la fibre est arrivée devant chez vous », vous pouvez alors contacter l'opérateur de votre choix pour vous raccorder à la fibre. Attention, vous ne devez rien payer pour le raccordement lui-même !

3- Après avoir sélectionné votre opérateur, vous paierez l'abonnement via cet opérateur. Pas de raccordement sans abonnement.

Vous pourrez ainsi disposer d'une connexion rapide pour recevoir téléphone, Internet, chaînes de télévision.



BONS AUX AINÉS

Extrait de la délibération du CCAS du 18 novembre 2021 :

« Les membres de la Commission du Centre Communal d'Action Sociale de la commune ont décidé de reconduire le principe d'offrir à l'occasion des fêtes de fin d'année un bon d'achat de 30 € aux personnes âgées de 70 ans et plus, domiciliées à Maubert-Fontaine à la date de la remise du bon.

Ce bon est à utiliser jusqu'au 15 janvier 2022 chez un commerçant de Maubert-Fontaine et sur le marché du jeudi matin Place Versailles.

Les personnes concernées peuvent venir retirer ce bon aux heures d'ouverture de la mairie du 6 au 30 décembre 2021. »

Jeu de Noël!

Le samedi 18 décembre 2021

Les enfants de Maubert âgés de 3 à 11 ans dont les parents sont domiciliés à Maubert sont invités à participer à un jeu de piste organisé par la Municipalité. Plusieurs enfants de la même famille y sont invités. Ayant lieu en extérieur, la participation au jeu est placée sous le contrôle et la responsabilité des parents, en ce qui concerne la sécurité des enfants sur la voie publique notamment.

Le départ du jeu aura lieu de 14h à 14h30 sous la halle de la salle polyvalente.

Une récompense est prévue à l'issue du jeu, pour chaque enfant ayant participé.

(La commune se réserve toutefois le droit d'annuler cette manifestation en fonction des contraintes sanitaires du moment ou des conditions météorologiques).



✂ BULLETIN D'INSCRIPTION PREALABLE OBLIGATOIRE
(à déposer au secrétariat de mairie ou dans sa boîte aux lettres avant le 15 décembre 2021)

Enfant(s) :

Nom / Prénom : Age :

Nom / Prénom : Age :

Nom / Prénom : Age :

Nom / Prénom : Age :

Parents : Adresse

Téléphone : @ →

Associations

MAUBERT ART ET COULEUR

Vous aimez dessiner, peindre ...
... ou vous avez simplement envie d'essayer ?

Venez retrouver l'équipe de l'association
Maubert Art et Couleur,
les lundis à 13h30 au Mille-Club.



Guy Maizières, animateur, y prodigue de précieux conseils.

La cotisation annuelle est de 70€. Il est possible de participer à deux séances avant de s'engager.

Bienvenue à tous !

MALLE AUX HISTOIRES

Chaque dernier samedi du mois, de 10h30 à 12 heures à la bibliothèque intercommunale de Maubert-Fontaine a lieu la *Malle aux Histoires*.

Cette animation composée de bricolage et de lecture est faite autour d'un thème.

Tous les enfants âgés de 3 à 10 ans accompagnés d'un adulte sont accueillis, qu'ils soient domiciliés ou non à Maubert Fontaine,

Attention, *Pass sanitaire* obligatoire pour l'adulte accompagnant !



Malle aux histoires
du 27 novembre 2021
SAINT-NICOLAS

Malle aux histoires
du 30 octobre 2021
HALLOWEEN



Prochaine Malle aux Histoires le samedi 18 décembre 2021 à 10h30.

Informations municipales

VENTE DE BOIS

Le 02 octobre à 12h00 a eu lieu la vente de lots de bois par tirage au sort, au tarif de 30 € le stère comme décidé lors de la réunion du Conseil Municipal en date du 30 août 2021.

Cette année tous les lots ont été vendus, ce qui constitue une recette de 1950 €



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le défilé s'est déroulé sous un beau soleil d'automne. De nombreuses personnalités sont venues rappeler le souvenir des morts de toutes les guerres :

Monsieur Pierre CORDIER, Député

Monsieur Brice FAUVARQUE, Conseiller Départemental

Madame Mélanie STEVENIN, Conseillère Départementale

Madame Véronique CORME, collaboratrice du Sénateur LAMENIE

Monsieur Jean-Louis SWARTVAGHER, Maire d'Etalle

Madame Marie Claire DORE, Maire de Marby

Monsieur Jean-Claude CHANTRAINE, Maire Chilly

Monsieur Patrick FONDER, Maire de Laval-Morency

Monsieur Jérôme ROUET, Maire intérimaire de Gironde

La présence de l'Harmonie Municipale de Rimogne ainsi que celle des Pompiers ont renforcé le caractère solennel de cette cérémonie.



VACCINATION

Nous rappelons aux habitants de la commune de Maubert-Fontaine que les inscriptions pour la vaccination de la COVID se font toujours à la Communauté de Communes d'Ardennes Thiérache au 03.24.26.13.31, et que la vaccination est ouverte à toute personne. Vous pouvez également vous rapprocher de votre médecin ou de votre pharmacien.

Informations pratiques

ETAT-CIVIL

En cette fin d'année 2021, l'état-civil de Maubert-Fontaine a enregistré :



9 naissances,



7 mariages,



11 décès.

Autant d'heureux ou douloureux événements qui marquent la vie de notre cité...

MEDIATHEQUE DE MAUBERT-FONTAINE

Horaires d'ouvertures en période scolaire

Mardi de 17h00 à 19h00

Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h00

Samedi de 10h00 à 12h00

Pass sanitaire obligatoire

Contact au 03.24.26.88.81 ou par mail : bibli@ardennesthierache.fr



SAPINS DE NOEL

La distribution des sapins pour décorer les extérieurs de votre habitation ne peut se faire que si vous vous êtes inscrits en mairie, et ce tout au long de l'année mais avant la fin du mois de septembre.



C'EST SUR NOTRE TERRITOIRE

Le groupe Communication de votre municipalité diffuse des informations portant sur l'actualité maubérienne, notamment au moyen de ce bulletin *Maubert-infos*.

D'autres informations relatives à notre territoire d'Ardenne Thiérache sont consultables sur la page *Actualités* du site de notre communauté de communes, page fréquemment mise à jour : <https://www.ardennes-thierache.com>

FERMETURE DE LA MAIRIE

Le secrétariat de la mairie sera fermé du lundi 3 janvier au vendredi 07 janvier 2022.

Une permanence sera assurée tous les matins de 11h à 12h.

En cas d'urgence vous pouvez téléphoner les après-midi au 03.24.35.20.26 sauf le mercredi.

Informations pratiques

COMPOSTAGE

Nos poubelles s'alourdissent, et les réglementations en faveur de la préservation de l'environnement nous incitent à réduire nos déchets, car l'enfouissement va coûter de plus en plus cher aux citoyens.

Un des moyens d'alléger nos poubelles (et de diminuer notre redevance), c'est de ne plus y placer les déchets organiques (restes de repas, épluchures, ...)

A la campagne, il est souvent facile d'installer et d'utiliser un composteur, et si l'on dispose d'un jardin, cela constitue un moyen de le fertiliser à bon compte.

La Communauté de Communes Ardennes Thiérache vous fait une offre qui vous permet de vous équiper à moindre frais.



Composter, c'est facile et accessible !

À la ville comme à la campagne, en appartement ou en maison individuelle, le compostage est à la portée de tous, sous différentes formes : **En tas** pour les grands espaces, **en bacs** pour les plus petits jardins, **grâce au lombricompostage** dans les appartements ou encore **collectivement** dans les quartiers, les immeubles ou les établissements. De nombreuses solutions existent et les collectivités en charge de la gestion des déchets vous accompagnent ! *Plus d'infos sur valodea.fr*

La Communauté de Communes Ardennes Thiérache vous propose en effet d'acquérir des composteurs à prix réduit ! Dans le commerce un composteur coûte en moyenne entre 80 et 100 € mais grâce au groupement de commande départemental de composteurs, coordonné par VALODEA, au soutien financier du syndicat et à l'investissement de la Communauté de Communes Ardennes Thiérache, il vous est possible d'acquérir un composteur à un prix très attractif.

La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) prévoit la généralisation du tri à la source des bio-déchets « pour que **chaque citoyen ait à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter des biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles** (sacs noirs) afin que ceux-ci ne soient plus éliminés, mais valorisés ».

AVEC JARDIN		SANS JARDIN	
COMPOSTEUR EN BOIS	+ BIOSEAU	LOMBRICOPOSTEUR	+ BIOSEAU
400 L	600 L	48 L	10 L
20 €	30 €	35 €	Offert



S'informer pour un compost de qualité !

La nature ne produit pas de déchets, elle transforme la matière organique en humus et en éléments nutritifs. **Composter c'est donc imiter la nature** puisqu'il s'agit d'un **processus naturel de transformation** où, dans des conditions contrôlées, bactéries, champignons et petits invertébrés transforment les déchets de cuisine et de jardin en un **riche produit nourricier : Le compost**.

Mais concrètement, comment reproduire ce processus à la maison ? Ce n'est pas compliqué, même si il y a quelques **régles d'or** à suivre pour **lever les freins, aider les usagers à adopter ce nouveau geste** et s'assurer qu'il soit optimal pour **détourner un maximum de biodéchets des OMR**. C'est pourquoi, la **Communauté de Communes Ardennes Thiérache** accompagnera la remise des composteurs d'une session d'information sur le compostage, animée par VALODEA qui a recruté pour l'occasion une chargée de mission compostage. **Sa mission : Transmettre les bonnes pratiques aux usagers ardennais !**

QUELS DÉCHETS COMPOSTER À LA MAISON ?

ACCEPTÉS

